Résolution sur le Nigeria, notamment les récents attentats terroristes

2020/2503(RSP) - 16/01/2020 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur le Nigeria, notamment les récents attentats terroristes. Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE et ECR.

Activités terroristes en augmentation

Le Parlement a rappelé que la situation sécuritaire au Nigeria s'était fortement détériorée ces dernières années, ce qui constitue une menace sérieuse pour la sécurité régionale et internationale. L'extrémisme violent, et les activités terroristes en particulier, sont en augmentation, et des groupes djihadistes tels que Boko Haram et la Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique (PAOEI) gagnent en puissance et en influence. Dans la liste de 163 pays dressée par l'indice mondial du terrorisme, le Nigeria est le troisième pays le plus touché par le terrorisme, derrière l'Irak et l'Afghanistan.

Le PAOEI a revendiqué l'exécution de 11 personnes dans une vidéo diffusée le 26 décembre 2019. Ce groupe a affirmé que toutes les personnes tuées étaient chrétiennes et que l'attaque constituait des représailles pour la mort en Syrie du chef de l'EI, Abu Bakr al-Baghdadi. Ces meurtres s'inscrivent dans une série plus vaste d'actes terroristes, notamment un attentat le 24 décembre 2019 contre un village chrétien près de Chibok, qui s'est soldé par la mort de sept villageois et l'enlèvement d'une adolescente, le meurtre de trois civils près de Biu et celui de sept civils à Nganzai.

D'après Humanitarian Aid Relief Trust, plus de 6000 chrétiens ont été abattus depuis 2015 par des groupes djihadistes ou sont morts en raison de la stratégie «votre terre ou votre sang» des combattants peuls. La Cour pénale internationale (CPI) a jugé qu'il existait des motifs raisonnables pour considérer que des crimes contre l'humanité ont été perpétrés au Nigeria par Boko Haram et les forces de sécurité nigériane, notamment des meurtres et des actes de persécution.

Condamnation des violations des droits de l'homme

Le Parlement a déploré les attentats terroristes qui ont été perpétrés dans le pays. Il a condamné fermement les violations répétées des droits de l'homme, du droit international et du droit humanitaire, qu' elles soient fondées sur la religion ou l'appartenance ethnique, et en particulier la recrudescence récemment observée des violences à l'encontre de communautés ethniques et religieuses.

Les députés ont exhorté les autorités nigérianes à garantir le respect des droits de l'homme dans le pays et à protéger la population civile contre le terrorisme et la violence, conformément aux obligations internationales qui incombent au pays. Ils ont insisté sur la nécessité de continuer à promouvoir le dialogue interreligieux et la coexistence pacifique des citoyens, quelle que soit leur religion, en nouant le dialogue avec toutes les parties prenantes, notamment le Conseil interreligieux nigérian. Ils ont rappelé que l'éducation et les perspectives économiques étaient des outils puissants contre la radicalisation.

Protéger les enfants et les femmes victimes de violences

La résolution a déploré que des enfants soient de plus en plus souvent recrutés par des groupes terroristes et utilisés comme enfants soldats ou kamikazes.

Les députés ont demandé aux autorités nigérianes de mettre fin à la détention militaire des enfants et d' adapter la stratégie de lutte contre le terrorisme ainsi que le cadre judiciaire et répressif pour protéger les droits des populations les plus vulnérables, en particulier les enfants. Ils ont également demandé que les femmes nigériannes victimes des très nombreuses violences sexuelles et sexistes bénéficient d'un meilleur soutien, notamment une aide psychologique.

Combattre l'impunité et prévenir la radicalisation

Rappelant l'importance du combat contre l'impunité pour stabiliser le pays et construire une paix durable, le Parlement a demandé aux autorités nigérianes de mener des enquêtes afin de traduire les auteurs de ces crimes en justice et de prendre des mesures pour renforcer les moyens et l'indépendance du système judiciaire nigérian.

Étant donné que les interventions militaires ne suffisent pas à elles seules pour lutter efficacement contre le terrorisme, la résolution a invité le gouvernement nigérian à élaborer une stratégie globale pour s' attaquer aux causes profondes du terrorisme, en privilégiant la prévention afin de réduire les possibilités de recrutement et de radicalisation et de mettre fin au financement du terrorisme.

Lutter contre le terrorisme

Les députés ont invité l'Union européenne, l'Union africaine et la communauté internationale à intensifier leurs efforts au service de la lutte contre le terrorisme au Nigeria et à maintenir leur assistance politique et en matière de sécurité dans le pays ainsi que dans l'ensemble de la région.

Ils ont demandé que les donateurs apportent un soutien accru aux populations déplacées au Nigéria et coordonnent davantage leur action et ont appelé à prendre des mesures pour garantir la sécurité des travailleurs humanitaires. Enfin, ils ont rappelé qu'il était essentiel de répondre à l'urgence climatique pour garantir la stabilité économique et la paix dans la région.